36e ANNÉE N° 2917 PARAIT LE SAMEDI 1er AOUT 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LETTRE DE PARIS

L'Ecole unique

C'est le moment des distributions de prix. Avant de partir en vacances, les enfants entendent, non sans impatience, de beaux discours. A la vérité, c'est moins à leurs petites têtes étourdies que s'adressent les orateurs, qu'à l'opinion. Les « jeunes élèves » ne profitent peut être pas immédiatement des idées qu'on développe devant eux, mais peut être s'en souviendront-ils utilement plus tard.

C'est dès l'école que se marque les antagonistes sociaux : d'un côté, sont les enfants auxquels on enseigne le strict rudiment, de l'autre ceux auxquels on offre la plus vaste culture. Si l'aptitude intellectuelle déterminait seule la différence, il n'y aurait rien à dire : la chose est trop évidente. Mais c'est le hasard des situations matérielles, et non la valeur propre des enfants, qui dirige les uns vers l'école primaire, les autres vers l'enseignement secondaire et supérieur.

Cette distinction, les républicains avancés ont la préoccupation obsédante de l'abolir.

Tel était le sens des fameux décrets de M. Léon Bérard qui se proposait de constituer une pseudo-élite bourgeoise, tandis que les pauvres petits prolétaires sevrés de latin, étaient voués aux médiocrités de l'ignorance.

Le premier soin du gouvernement Herriot a été d'annuler ces décrets. Il a voulu rendre à l'université son véritable caractère, il s'est efforcé de faire aboutir l'école unique, et de réaliser ainsi la démocratie dès l'origine ; rétablir l'égalité et ne reconnaître d'autre distinction que celle due au mérite. Il s'est donné pour programme, suivant la claire formule de M. François Albert, d'ouvrir les études " à tous ceux qui se révèlent capables d'en tirer profit pour eux et pour la nation ". C'est la vraie signification de l'école unique.

On nous demande l'insertion de la note suivante :

Chez nos Mutilés

Je considère qu'il est de mon devoir de porter à la connaissance de tous les Bas-Alpins, la position prise par nos deux députés Baron et Gardiol, lors de la proposition de loi concernant l'augmentation des orphelins Certes, je ne veux pas faire une question politique de ce qui est pour nous la défense des droits sacrés, mais je veux surtout faire mon devoir en déclarant que ces deux députés ont failli à leurs engagements et, je dirai plus, à leur devoir de bon Français en votant le vendredi 3 juillet contre nos petits orphelins.

Tandis que le député Jean Goy, présentait en dernière heure un projet de loi accordant 240 francs d'augmentation à ces pauvres petits, qui semblaient avoir été oubliés dans les dernières augmentations accordées aux mutilés, 126 députés dont *Baron et Gardiol* ont voté contre. Pourquoi ? c'est ce que nous voulons savoir.

Si l'augmentation est consentie aux mutilés en général, nous, les mutilés, nous voulons que soient traités sur le même pied d'égalité les enfants de nos camarades de combat, qui, moins heureux que nous, fauchés par la mitraille, dorment pour toujours dans quelque coin de notre France meurtrie. Nous voulons des éclaircissements sur ces votes, MM. *Baron* et *Gardiol* ; mais nous n'accepterons pas une explication qui aurait pour solution « économie », ce serait dérisoire et trop commode à une époque où règne une folle gabégie, et où certains n'ont qu'à demander pour recevoir

Le Président de la Société des Mutilés de Manosque, D. LEFROU.

Chronique Electorale

Résultats complets de l'Election Cantonale

Inscrits, 1.502 ; votants, 1.048 ; suffrages exprimés, 1.017 ; Léon Jourdan, radical-socialiste, conseiller général sortant, 546 voix, élu. Emile Galici, socialiste S. F. I. O., 470 voix

APRÈS LA BATAILLE

Les élections de dimanche indiquent malheureusement que trop que nul n'est prophète dans son pays... Pourtant est on jamais mieux servi que par les siens, et, comme nous l'écrivait ces jours-ci un Sisteronnais égaré dans les brumes, au sujet des élections : « il vaut mieux bâtir avec les pierres de son pays plutôt que d'aller les chercher ailleurs.» Il a raison ce compatriote ; nous aurions voulu que tous les électeurs lisent sa lettre car ils auraient été mieux pénétrés de l'amour qu'inspire le pays pour ceux qui s'éloignent et de l'estime que l'on doit professer vis à vis de nos concitoyens.

Est-ce que les élections d'avant-guerre ne se faisaient pas sur ce thème ? Est-ce que le candidat de 1910 aux élections législatives et cantonales ne se prévalait pas de sa qualité d'enfant du pays pour attirer sur son nom le bulletin des électeurs ? Qu'aurait-il dit si on lui avait opposé un étranger aux cantonales ?

Pourquoi ce revirement dans une méthode déjà vieille et qui donnait d'heureux résultats ? Est ce que les Sisteronnais républicains d'aujourd'hui ne valent pas ceux d'autrefois et ne sont-ils pas à même de défendre nos intérêts ?

Nous nous consolerons cependant en faisant le recollement des résultats de dimanche car il nous permet de constater que Galici a eu pour lui les voix purement locales et que la majorité qui a élue Jourdan est le résultat d'une forte pression officielle qui nous prouve que l'élu de dimanche n'est pas l'élu du pays

Ceci nous fera oublier cela. . .

Pour renseigner nos lecteurs et à titre purement information nous publions ci-dessous les remerciements des nouveaux élus et de M. Galici, concurrent de M. Jourdan dans le canton de Sisteron

Remerciements de M Jourdan
Conseiller général

« Aux électeurs qui pour la troisième fois viennent de m'honorer de leur confiance, j'adresse l'expression de ma plus chaleureuse et républicaine gratitude.

En faisant leur devoir, ils m'ont dicté le mien. Je n'y faillirai pas.

Léon JOURDAN,
Conseiller général,

Remerciements de M. Galici

« Merci de tout cœur aux 470 citoyens *libres et indépendants* qui m'ont accordé leurs suffrages.

Nous tombons sous les efforts combinés de la Haute-Finance et de l'administration.

On a vu en effet deux députés archi-millionnaires se réclamant du socialisme faire campagne pour le radical contre le socialiste et semer l'argent à pleines mains.

On a vu un sous-préfet sans scrupules se jeter dans l'arène politique et envoyer ses agents dans les communes racoler des électeurs en faveur du candidat de la Préfecture.

On se serait crû ramené aux plus vilains jours de l'Empire !

Seul contre tous, sans ressources, sans autre appui que ma foi en un avenir socialiste j'ai lutté pied à pied et ne suis battu que par 76 voix,

Le socialisme sort grandi de la lutte !

Préparons nous citoyens pour les luttes futures

Vive la République sociale !
Vive le Canton de Sisteron !

Emile GALICI.

Remerciements de M. Massot
Conseiller général de La Motte-du-Caire

Mes Chers Concitoyens et Amis,

Par une majorité dépassant toutes espérances vous venez de m'élire au premier tour de scrutin pour vous représenter au Conseil général.

Merci du fond du cœur de ce précieux témoignage d'estime et de sympathie.

Merci aux 431 démocrates qui m'ont honoré de leurs suffrages.

Ils m'ont vengé des injures et des perfides insinuations répandues contre moi par la coalition de deux adversaires aux abois.

Je m'efforcerai de justifier leur confiance en défendant toujours envers et contre tous les intérêts du canton de La Motte qui n'ont du reste jamais été menacés, ni sacrifiés.

Je ne veux voir aujourd'hui ni vainqueurs ni vaincus : Je suis l'élu de tout le canton et je tends une main fraternelle à mes ennemis d'un jour, sachant que la concorde, la tolérance et la conciliation sont nécessaires dans la vie publique comme dans la vie privée.

Citoyens,

En avant donc pour les réformes sociales qui doivent donner un peu plus de bien être à la classe si intéressante des travailleurs et des paysans.

En avant toujours pour la République démocratique, pour la République du peuple.

Vive le Canton de la Motte !

Vive la République Démocratique et Sociale !

Marcel MASSOT.
Républicain socialiste
Avocat à la Cour de Paris,
Conseiller général.

Remerciements de M Mouraire, *Conseiller général du Canton de Turriers* :

« Mes chers concitoyens. Le cha-

© VILLE DE SISTERON

leureux accueil que ma candidature vient de recevoir auprès de vous m'a profondément ému, et j'exprime difficilement les sentiments de reconnaissance que cette belle manifestation m'a fait éprouver.

J'avais confiance en vous comme vous venez d'avoir confiance en moi !

De cette mutuelle sympathie naîtra nécessairement une collaboration féconde en vue du redressement de notre cher Canton.

Insensible aux attaques souvent un peu grossières de nos adversaires, les yeux toujours fixés sur le but poursuivi, nous réaliserons progressivement la tâche que nous venons de nous tracer.

Merci encore mes chers amis, et à l'ouvrage !

Vive le Canton de Turriers ! Vive la République !

Pierre MOURAIRE,
Conseiller général.

Remerciements de M. Cassan
Conseiller d'Arrondissement à Noyers

Mes Chers Concitoyens,

Par 232 voix contre 172 à mon concurrent vous m'avez choisi de nouveau pour vous représenter au Conseil d'arrondissement.

Je vous en suis profondément reconnaissant. Le choix que vous avez fait prouve votre ferme volonté de répudier toutes les querelles stériles et de poursuivre dans la paix et la tranquillité votre labeur quotidien.

Vous m'avez ainsi tracé mon devoir et encouragé à marcher dans la voie que j'ai toujours suivie et où je marcherai comme par le passé et sans défaillance. Soyez persuadés que vous trouverez toujours en moi un ami dévoué et que je mettrai tout mon zèle à servir les intérêts de notre cher Canton.

Encore une fois merci !

Vive le Canton de Noyers !

Vive la République Démocratique et Sociale !

Joseph CASSAN,
Agriculteur à Châteauneuf-Miravail,
Mutilé de Guerre,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Conseiller d'arrondissement.

Si la situation politique dans le canton n'est pas changée, il n'en est pas de même dans la municipalité de Sisteron. Nos lecteurs savent que dans cette élection MM. Jourdan et Galici comptaient à part égale des amis dans le Conseil parmi lesquels le Docteur Robert et Paret, maire patronnaient la candidature Galici, mais ce dernier n'ayant pas été élu, les amis de M. Jourdan sortant de la bataille fiers du succès de leur candidat.

M. Robert l'a fort bien compris ainsi, car le premier il vient d'avoir le courage d'adresser au maire de Sisteron, par la lettre ci-dessous, sa démission de Conseiller municipal :

Monsieur le Maire,

« Les élections cantonales du 26 juillet semblent indiquer qu'il n'y a pas unité de vues dans le Conseil municipal. L'intéret supérieur de la ville de Sisteron qui doit tout primer exige cependant qu'un accord unanime règne parmi les administrateurs municipaux. Cet accord n'existant pas, il ne me paraît pas possible de vous continuer ma collaboration.

« C'est pourquoi, Monsieur le Maire, en vous exprimant tous mes regrets, je vous adresse ma démission de Conseiller municipal.

« Veuillez agréer Monsieur le Maire, etc.,

Docteur ROBERT. »

Est-ce une crise municipale en perspective ?.. cela se pourrait bien, car nous savons aussi que certains conseillers trouvent que dans la direction des débats en séance du conseil, il y a un certain flottement qui accuse une absence totale d'autorité...

A qui le tour ?

Attendons pour voir...

Echos de la semaine

Voici le mois doré où l'écolier s'en vole vers la paix des plaines et des bois.

Avide de tranquille liberté, il chasse dans les ténèbres de l'inconscient l'importun souvenir des péchés commis contre le travail et la sagesse.

Et jusqu'à l'aube des brèves journées d'octobre, il n'abrite plus dans le jardin de son âme que l'infini desir des biens de la terre.

* * *

Contre la prétention de l'argent à la première place dans l'estime publique, les distributions de prix élèvent une solide barrière

Car rien ne fait comprendre à la raison de l'enfant la primauté de l'esprit comme l'hommage solennel des premices de la cité dans le grave décor d'une fête universitaire.

Aussi est-il déplorable que la pauvreté du trésor ait réduit, à Sisteron, cette manifestation nécessaire à la simple lecture du palmarès dans le clair obscur d'une salle de collège.

* * *

S'il est juste de glorifier la vie spirituelle, il ne l'est pas moins de mettre en relief le labeur silencieux des maîtres de la jeunesse.

Labeur qui, sans scandale, ne saurait être mesuré par la quotité d'un traitement parfois dérisoire, ni par l'apparente durée du service.

Souvent le professeur poursuit encore le sens d'un texte ou garnit de commentaires la marge d'une copie quand déjà le couvre-feu a sonné à la caserne voisine.

* * *

Aimer l'Université pour la valeur morale de son enseignement ne saurait suffire à acquitter la dette d'un homme cultivé.

Il faut encore la défendre contre l'accusation ridicule de donner un enseignement de luxe et surtout entre l'indifférence périodique des pouvoirs publics.

Double condition pour que la jeunesse de plus en plus desaxée soit orientée vers les fins idéales qui, seules peuvent la rendre heureuse.

SCIENCES

Un pouvoir mystérieux : La Cryptesthésie

Y a-t-il des individus doués de l'extraordinaire pouvoir de lire, sans le secours des yeux, ce qui est caché sous le sceau d'une enveloppe, sur le billet serré dans une main close ?

Il semble bien qu'aujourd'hui le problème soit près de recevoir une lumière nette, et que le débat approche de sa fin. L'Institut Métapsychique International étudie depuis quelques mois un sujet extrêmement intéressant.

Ludwig Kahn, âgé d'une cinquantaine d'années, a été présenté à diverses reprises, depuis le mois de février, à des groupes d'observateurs composés des principales personnalités de la médecine générale ou psychiatrique, de la physiologie et des sciences exactes. Une première séance a été donnée devant MM. les professeurs Leclainche, de l'Académie des Sciences ; Vallée, de l'Académie de Médecine ; le docteur Osty, directeur de l'Institut Métapsychique, notamment, une seconde devant MM. les professeurs Charles Richet, Cunéo, Gosset, Lardennois, Laignel-Lavastine, de l'Académie de Médecine, entre autres.

Voici l'opinion du professeur Charles Richet :

« Kahn m'a fait écrire sur deux petits bouts de papier deux phrases, et il n'a pas touché ces papiers, car il était au bout de ma bibliothèque. J'ai alors plié en huit les papiers et, les ai mis l'un dans ma main gauche et l'autre dans ma main droite. Après environ une demi-minute d'hésitation, il me dit : « Sur le papier de la main gauche il y a : « Quel est le prénom de mon père ? » C'était exact. Alors il me dit : « Dans la main droite, — que je n'avais pas ouverte, — il y a : « Quel est l'âge de mon fils aîné ? » Ce qui est encore exact.

« Cette expérience irréprochable m'a à la fois enchanté et stupéfait. Je pensais m'en tenir là, mais Kahn a voulu faire une autre expérience du même ordre, avec cependant une légère complication de plus.

« Kahn passe dans l'antichambre, et alors, seul dans ma bibliothèque, j'écris quatre phrases sur quatre papiers différents. Je plie huit fois ces papiers, puis je fais revenir Kahn dans ma bibliothèque et, *sans qu'il les touche*, j'en mets un sous un cahier sur ma table bien éclairée, j'en met un autre dans ma main droite que je tiens fermée, un autre dans ma main gauche fermée également et le quatrième, toujours replié, est brulé par moi-même à l'aide d'une allumette.

« Alors Kahn me dit : « Dans le papier de la main droite, il y a : « Virgilius Maro. » J'ouvre la main, c'était exact. « Sur le papier de la main gauche, il y a : « Vérité « aux Pyrénées. » J'avais écrit : « Vérité aux Pyrénées. » Quant au papier qui était sous le cahier (papier que ni Kahn ni moi ne touchions), Kahn ne dit : « Il y a : « En « avant. » Je déplie le papier, c'était exact. Pour le papier brûlé, après une hésitation un peu plus longue, mais qui ne dépasse guère plus de trois quarts de minute. Kahn me dit : « Shocking. » C'était encore exact.

« Je ferai remarquer que dans ces deux expériences, Kahn n'a pas touché les papiers.

Il n'y a absolument aucune prise à une supercherie quelconque, et on ne peut trouver à cette faculté de Kahn une explication rationnelle. Car dire : la cryptesthésie, c'est remplacer l'explication par un mot qui n'explique rien, mais qui constate par un terme verbal ce fait remarquable et inhabituel, maintenant solidement établi : qu'*il y a à la connaissance de la réalité d'autres voies que les voies sensorielles habituelles.*

Opinion recueillie par
Armand RIO.

(Lectures pour Tous.)

A vendre

Trois Charriots

quatre roues à un et deux chevaux.

UN BREACK

quatre roues. S'adresser à Mme veuve **Bonnet**, vins, Sisteron.

Chronique Locale

SISTERON

Subventions aux départements. — Les Basses-Alpes sont inscrites pour 171 600 francs dans la loi portant répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements pour l'exercice 1926.

Musique.

La Commission des fêtes de St-Etienne-les-Orgues a invité les « Touristes des Alpes », qui ont accepté, à assister aux fêtes de cette commune, qui ont lieu le dimanche 9 août prochain.

Affichage des prix de l'essence

Note de la Préfecture. — La loi du 10 janvier 1925 et l'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes du 16 Juillet 1925 prescrivent l'affichage obligatoire, pour tout vendeur, des prix de vente au consommateur de l'essence soit en qualité poids lourds, soit en qualité tourisme.

Tout vendeur qui ne se conformera pas à ces prescriptions sera poursuivi devant le tribunal de simple police conformément aux lois en vigueur.

Le prix de l'essence livrée soit en bidon, soit au moyen de distributeur automatique doit être affiché en prenant pour unité de mesure le bidon de cinq litres.

AVIS

Le Directeur de la Chapelerie Clément, chapelerie existante depuis un quart de siècle, informe le public qu'il vient d'ouvrir un magasin de CHAUSSURES de travail livrées à des prix exceptionnels de bon marché, en face l'ameublement Bourgeon et la bijouterie Belle.

Ne pas confondre, allez tous chez Clément.

Téléphones.

Par décret en date du 3 juillet 1925 la taxe de location des appareils des postes principaux à conversations taxées est portée à 24 francs pour les postes desservis manuellement et à 30 francs pour les postes comportant un disque d'appel automatique.

Cette mesure entrera en vigueur à la date du 1er août 1925 pour les nouveaux abonnés. Elle sera appliquée aux abonnés actuels à partir de la première échéance trimestrielle suivant le 1er août 1925.

Avis à nos lecteurs.

Jusqu'à nouvel ordre *Sisteron-Journal* sera vendu dans notre magasin de librairie où chacun pourra se le procurer.

CAFE, bien situé. A remettre de suite.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPIERRES

Le Maire d'Entrepierres informe le public que l'adjudication du droit de chasse dans la forêt communale de Briasc aura lieu à la mairie le 9 août 1925 à 14 heures

Le cahier des charges est déposé à la mairie.

Le Maire, ROMAN.

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 24 au 31 Juillet

NAISSANCES

Raphaël Camille André Lieutier, rue de la Poterie — Jeanne Henriette Thérèse Capacci, Rue Notre-Dame.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

MARIAGES

Néant.

Décès

Marguerite Paolasso. 37 ans, rue Chapusie.

Conseil Utile

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conseillons-nous un remède peu coûteux : la Po dr Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, de catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (pôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV à Paris.

R. C. Seine 65463

Atelier de Modes

Mesdemoiselles **Y. Eyraud** et **H. Silvestre**, ont l'honneur d'informer le public qu'elles viennent d'ouvrir un salon de modes, dans un local de l'ancienne maison Bassac place du Marché, au rez-de chaussée.

Les personnes désireuses de leur accorder leur confiance peuvent s'y adresser dès maintenant.

Docteur M Audibert Rousset

Nez — gorge — oreilles — larynx

Consultations : Hôpital de Sisteron 1e dimanche du mois de 9 h. à 16 h.

Consultations gratuites pour les indigents.

Course de Château-Arnoux

1re GHIOTTI Ange, de St-Auban

Course de Volonne

1re ROCHE, de Digne.

2e GHIOTTI Ange.

Tous deux sur bicyclette

« ALCYON »

Voir le nouveau modèle Tour de France, chez

-o- AUTOS-SPORTS -o-

Vente à crédit. Présentation au brevet de chauffeur : 100 francs.

Location auto, une place 0 f. 75 le km, chez **Ch. FERAUD**, 65, rue Droite, Sisteron

RENTE FRANÇAISE 4 %

avec

Garantie de Change

sur

la base du cours de la livre Sterling

et

Exemption de tous impôts

y compris l'Impôt Général sur le revenu

EMISSION

du 20 Juillet au 5 Septembre

réservée aux porteurs de

Bons de la Défense Nationale

ON SOUSCRIT SANS FRAIS

à la

SOCIETE GENERALE

agence de **DIGNE**, 15, Boulevard Gassendi, et au bureau de **SISTERON** rue Droite *(Samedi et jour de foire)*.

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Ba.-Apes).*

HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 102.310

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à **COMPRESSION SOUPLE**

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol 44 (Anc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITÉ** le **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes. la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

LARAGNE, 28 Juillet de 11 h à 2 h. Grand Hôtel Moderne.

Les MEES, mardi 4 août de 10 h. à 4 heures Hôtel Barras.

SISTERON, 5 août, hôtel des Acacias.

DIGNE, samedi 8 août, hôtel Boyer-Mistre.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE

pour déplacement tous organe

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol PARIS

Etude de Me Guillaume **BUES**

Notaire à Sisteron

successeur de Me Borel

Vente de Fonds de Commerce

PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte aux minutes de Me **Buès**, notaire à Sisteron, du vingt Juillet mil-neuf-cent-vingt-cinq, enregistré à Sisteron le vingt-trois Juillet mil-neuf-cent-vingt-cinq, folio 34, case 114, reçu : Deux cent vingt six francs vingt centimes, signé : Montet.

Monsieur Henri Joseph **Daumas**, chapelier et propriétaire, et Madame Victorine Aline Pascasie **Chauvin**, son épouse autorisée, demeurant ensemble à Sisteron,

Ont vendu à Monsieur Louis-Henri-Joseph **Conchy**, mécanicien, garagiste et propriétaire, demeurant au même lieu,

Le fonds de commerce de chapellerie, connu sous le nom de : « *Chapellerie Daumas* » qu'ils exploitaient à Sisteron, rue de Provence, n° 4.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **Buès**, notaire, domicile élu.

Pour première insertion,

BUES.

UNE BONNE ADRESSE....

Chaussures Autran

Rue de Provence — *SISTERON*

LUXE — TRAVAIL — QUALITÉ

Les Meilleures Marques *BAS PRIX*

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

Mme JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

Cabinet à Sisteron

Rue de Provence

Immeuble de la Recette des Finances

INSTALLATION MODERNE

Maladies de la bouche et des dents.

Appareils or et caoutchouc, couronnes, inlays et bridges.

MATHIS

L. Conchy

AGENT

SISTERON

R. C. Sisteron 50

Téléphone 50.

Toutes les MATHIS (4 et 6 Cyl.) ont :

4 Vitesses

Ressorts entiers

1 Chassis à Cadre Entier

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine

ESSAYEZ et COMPAREZ

le Pain, les Flûtes

' SUPREME '

au Gluten

BERTRAND, Lyon

Dépôt exclusif pour Sisteron

Confiserie BROUCHON

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

En vente à la librairie **LIEUTIER**

BELLE JARDINIERE, Sisteron

AGENCE des ALPES

A VENDRE

Un fonds de restaurant à Sisteron bien achalandé. Prix 22.000

Divers lots de terrain aux Plantiers. Prix 2 fr. 50 le mètre

Un joli domaine de rapport avec maison d'habitation neuve, eau de source. Prix 35.000

Diverses villas aux environs de Sisteron.

Diverses maisons en ville.

S'adresser à M.

CLEMENT

agent général d'assurances

rue Droite, **Sisteron** (B-A)

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

© VILLE DE SISTERON

ÉMISSION AU PAIR
RENTES PERPÉTUELLES
4 % 1925
Avec garantie de change. Réservées aux porteurs des
BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE
Intérêt minimum de 4 %
avec majoration proportionnelle
si le cours moyen semestriel
de la livre sterling dépasse
95 francs
Rentes exemptes d'impôts y compris
L'IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU
L'émission ouverte le 20 Juillet prendra fin le 5 Septembre
ON SOUSCRIT PARTOUT

Imprimerie - Librairie
Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie
Pascal LIEUTIER
25, RUE DROITE - SISTERON
Fournitures scolaires et de bureaux
Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre
Stylos - Crayons - Compas, - Règles
ARTICLES DE FANTAISIE
Imprimés en tous genres - Affiches
Labeurs, Régistres, Carnets à souche,
Cartes de visite et d'adresse, Factures.
R. C. Sisteron 117

Lincoln Ford Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

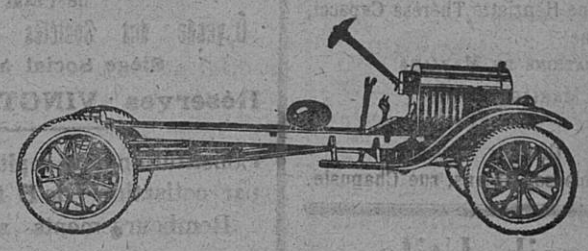

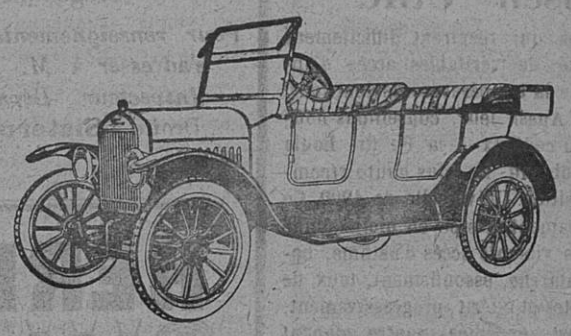

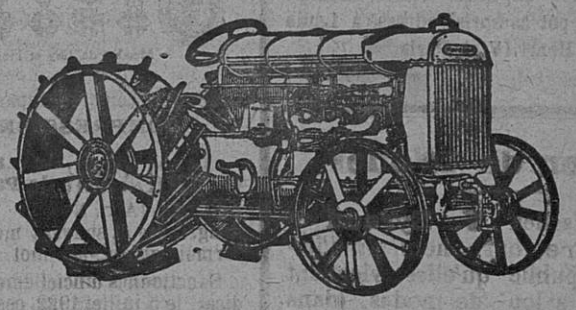

AUTOMOBILISTES
Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.
Achetez une FORD
La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.
Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence
Garage Moderne — Françis JOURDAN

MAGASIN DE CHAUSSURES
Ancienne Maison CHASTEL
E JULIEN
Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds
Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de
Chaussures
de luxe, sport, travail
pour
hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés
Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque
« Inusor »
Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.
R. C. Sisteron 20.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Maire,

© VILLE DE SISTERON